

FORMATION SAM. 15 & DIM. 16 NOV. 2025 | STRASBOURG

La mise en scène du chœur : une image collective à créer

Au-delà de la production musicale, la réussite d'un concert choral repose aussi sur l'image que le chœur renvoie sur scène. Chaque posture, chaque déplacement peut enrichir l'interprétation vocale... ou au contraire la desservir. Cette formation propose aux chefs de chœurs, pédagogues, metteurs en scène, de s'emparer des outils de la mise en espace pour construire une présence scénique cohérente et sensible qui valorise le projet artistique du collectif, quel que soit son répertoire.

Comment renforcer l'impact scénique d'un chœur ? Quel rôle donner au mouvement, et comment le relier à la voix ?

À travers des mises en situation pratiques avec un chœur, des exercices de conscience corporelle et un travail sur le groupe en mouvement, les participants seront amenés à explorer les dimensions visuelles du concert choral : positionnement, déplacements, écoute du groupe, rôle de la partition, relation au public...

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la mise en scène ou de la mise en espace d'un chœur
- Acquérir des outils pour accompagner les choristes dans l'appropriation de l'espace scénique, l'écoute et l'autonomie sur scène et l'aisance dans la relation avec le public
- Interroger le rôle et la fonction du mouvement du chœur sur scène, travailler l'expression corporelle du chanteur au service du projet musical
- Apprendre à construire l'image collective d'un chœur sur scène

Publics

Chef·fe·s de chœur, musicien·ne·s intervenant·e·s, encadrant·e·s de pratique vocale collective, metteur·euse·s en scène, comédien·ne

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Prérequis

Avoir une expérience de direction de chœur et/ou de mise en scène

Contenus

- Prise de conscience du corps par le mouvement - Travail individuel au sol ou sur une chaise
- Prise de conscience de soi au sein du groupe par l'intermédiaire de jeux corporels collectifs
- Travail sur le lien entre la présence du corps et la nécessité musicale
- Travailler la présence du chœur avec et sans partition, en s'appuyant sur des pièces d'esthétiques différentes

Conditions de réussite

S'engager à être présent sur tous les temps de la formation

Démarche pédagogique

- Auto-positionnement à l'inscription
- Formation en présentiel
- Travail à partir d'un répertoire transmis par oralité
- Mise en application avec un chœur amateur
- Échanges entre les participants
- Évaluation à l'issue de la formation

Accompagnement pédagogique et technique du stagiaire

- Entretien en amont si nécessaire
- Transmission et mise à disposition de ressources en amont et en aval de la formation

Nombre de places disponibles

20

Intervenantes

Marie SEUX, metteuse en scène et pédagogue

Après des études de lettres et d'anglais, Marie Seux se tourne vers le théâtre et le chant. Elle joue au théâtre sous la direction de Philippe Honoré dans « Iphigénie » de R.W. Fassbinder, « La dame aux camélias » et « Le boeuf-Nabu ou les métamorphoses du Roi des rois » de Claude Louis Combet. On l'a vu aux côtés d'Emmanuelle Laborit dans « Les Enfants du Silence » de Marc Médoff. Elle est ensuite dirigée par Jean-Luc Tardieu, Daniel Bazilier et Marie Hermes. Par ailleurs, elle a assisté Frédéric Constant lors de la création de « Titanic City » au Théâtre de la Cité Internationale. Elle a créé le spectacle « A Croquer » avec Olivier Fauvel et participé au « Salon de lecture » de la compagnie La Revue Eclair à la Villette.

En arrivant à Strasbourg, son chemin croise celui de la compagnie « Flash Marionnettes » au sein de laquelle elle participe à deux créations : Les Enchainés » et « 2084 » de Philippe Dorin, mis en

scène par Ismaïl Safwan. Par la suite, elle travaille régulièrement avec la compagnie l'Atelier Mobile, la compagnie Actémo-Théâtre et l'Imaginarium. Aussi bien sur scène que dans la transmission d'ateliers de pratiques artistiques.

Par ailleurs, son goût pour la musique et le chant l'amène à mettre en scène le duo JeanneMarie ainsi que le chanteur Paul Barbieri. Elle accompagne également le chœur Opus et le Chœur du Kochersberg dans leurs mises en espace.

Elle tourne également devant la caméra, elle a joué sous le regard d'Henri-Paul Korchia, Bunny Schpoliansky, Felix Olivier, Edouard Niermans, René Manzor, Pierrick Gantelmi d'Ill, Lars Blumers, Philippe Claudel, Sylvain Pioutaz, Mathieu Z'graggen, Alice et Rose Philippon, Rachel Lang, Zouhair Chebbale, Aurélia Georges, Camille Vidal-Naquet, Grégory Magne, Jonathan Millet, Myriam Vinocour, Pascal Elbé...

Jeanne BARBIERI, chanteuse et pédagogue

Née en 1985, Jeanne Barbieri est chanteuse, comédienne, auteure et compositrice. Munie d'une licence en musicologie et diplômée du Conservatoire de Strasbourg en Jazz et musiques improvisées, elle élabore depuis quinze ans des projets où musique et texte œuvrent ensemble, mettant à profit sa pratique de la voix, des claviers et de l'écriture.

Elle est auteure, compositrice et interprète de répertoires francophones dans le duo vocal JeanneMarie (album "Ma peau", Coup de cœur Radio France 2023), dans le duo voix-percussions Anak-anak (labellisé Scène SACEM en 2022), dans Aube (clip "Klara", Clin d'œil Radio France 2024) et dans Alltag, avec Grégory Dargent (Météo Campagne 2023).

Elle monte le spectacle théâtral, musical et cinématographique "Et toujours, la vie est belle" sur les écrits d'Etty Hillesum (création 2023 au TAPS à Strasbourg) et compose, à partir de ce livre, un répertoire pour le trio Spier (création Jazzdor novembre 2021). Vocaliste du quartet Auditive Connection d'Anil Eraslan (lauréat Jazz Migration 2015), elle sillonne l'Europe ; elle assure la direction artistique Chœur Sauvage (Météo 2021), prête sa voix aux poèmes de Léon-Gontran Damas dans le Tristan Macé quartet (création 2022, Le triton à Paris) et aborde les langues du bassin du méditerranéen dans l'orchestre balkanique-rock l'Electrik GEM (Théâtre National d'Aubusson, décembre 2023).

Elle œuvre pour les musiques expérimentales dans le Collectif PILS, dont elle est présidente et dans le Dreieck Interferences monté par Stéphane Clor. Sa rencontre avec Catherine Jauniaux (Grand8 2021, bourse inspiration Adami 2023) nourrit ses explorations en solo et celle avec Phil Minton continue d'alimenter son travail de transmission (la Cité de la voix, Musica, Jazzdor, Cadence, l'Université de Strasbourg et Lyon etc.).

Enfin, inspirée par la personnalité d'Hildegard von Bingen, elle associe musique et médecine par les plantes en tant qu'aromatologue (diplômée de l'Institut Hildegardien depuis 2018).

Informations pratiques

Dates : samedi 15 & dimanche 16 novembre 2026 Horaires : 9h30-12h30 | 14h-17h Durée totale de la formation : 12

Durée totale de la formation : 12h Lieu : La Maison Théâtre, 7 bis rue d'Istanbul, 67000 Strasbourg

Tarifs

Formation professionnelle : 250€ Tarif individuel : 120€ Tarif réduit* : 90€ + adhésion 2025 : 5€

*étudiant.e.s, moins de 25 ans, demandeur.se.s d'emploi, bénéficiaires du RSA, détenteur.rice.s d'une carte d'invalidité (sur présentation d'un justificatif)

Parcours de direction de chœur

Le stagiaire peut inscrire cette formation dans un parcours et participer à plusieurs formations de direction de chœur proposées par Cadence sur la saison 25/26 en bénéficiant d'un tarif préférentiel. S'il le souhaite, il pourra également bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé.

Inscription

Formulaire en ligne sur le site de Cadence (rubrique « Formations ») www.cadence-musique.fr

Date limite d'inscription : 17 octobre 2025

Contacts

Cadence, pôle musical régional 03 88 23 40 80 contact@cadence-musique.fr

Laure Mercœur, Directrice 1.mercoeur@cadence-msuique.fr 07 71 60 50 96

Prise en charge de votre formation

Cadence est un organisme de formation professionnelle continue.

Cette formation est éligible à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation professionnelle.

Pour plus de renseignements et pour obtenir une aide dans vos démarches, contactez-nous.

Adhésion

Pour participer à une action, l'adhésion à l'association est obligatoire. Elle est de 5€ par année civile pour les personnes physiques et de 20€ pour les personnes morales.

En partenariat avec l'Ensemble
vocal Volta